

Allocution de Mme Monika Maire-Hefti

Conseillère d'Etat

Cheffe du Département de l'éducation et de la famille

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2018

Voies d'avenir

Samedi 3 novembre 2018

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Monsieur le président du Grand Conseil,

Monsieur le président du Conseil de l'Université,

Monsieur le recteur,

Messieurs les vice-recteurs,

Mesdames et Messieurs les doyens, vice-doyens et vice-doyennes,

Madame la directrice de H+,

Mesdames et Messieurs les représentants et représentantes des autorités fédérales, cantonales et communales,

Mesdames et Messieurs les membres de la communauté universitaire,

Messieurs les docteurs honoris causa,

Mesdames, Messieurs,

Chers et chères invité-e-s,

Depuis 2014, chaque année, vers les mois de mai-juin, je guette avec curiosité le courrier qui m'annoncera le thème du DIES.

En règle générale, le thème choisi est assez consensuel : c'était « **vivre ensemble** », en 2014, ou « **une université ouverte sur le monde** », en 2016.

Je me suis un instant demandé si le rectorat allait proposer de marquer les 50 ans de mai 68, un mouvement qui a initié une vague de réformes sans précédent à l'Alma Mater, notamment en ce qui concerne le droit de parole des étudiantes et des étudiants et plus généralement de la société civile avec la création du Conseil de l'Université.

Eh oui, Monsieur le président du Conseil de l'Université, en quelque sorte, on peut dire que vous êtes « un enfant de mai 68 » !

Mais le rectorat a choisi de proposer une réflexion sur le lien entre la formation universitaire et l'intégration dans une carrière professionnelle. C'est également un choix audacieux, risqué peut-être, responsable dans tous les cas.

Et pourtant, il y a quelques instants j'étais suspendue aux lèvres de notre recteur en me disant qu'il aurait l'audace de nous faire un cours sur comment dynamiser la fertilité des Neuchâteloises !

Un choix risqué disais-je, car évoquer la transition entre l'Université et le monde du travail, c'est admettre que l'Université a aussi pour tâche de se préoccuper - et je vais être politiquement très incorrecte - de **l'employabilité** de ses diplômées et de ses diplômés.

Je sais bien que le terme d'employabilité fait peur dans les milieux académiques.

Se demander si une personne est employable, Mesdames et Messieurs, c'est se demander si un employeur pourrait l'engager, bref si elle est formatée conformément aux attentes du marché.

Pour cette raison, il serait préférable de trouver une formulation qui voie les choses du point de vue des personnes, des diplômées, de leur capacité à trouver un emploi au sortir des études, de leur capacité à offrir une plus-value à la société en s'insérant dans le monde professionnel, parfois d'ailleurs en créant soi-même sa propre fonction.

Mais, quel que soit le terme utilisé, le débat restera le même :

Les universités doivent-elles se préoccuper de la **valeur**, de l'**utilité** des connaissances universitaires du point de vue du marché du travail ?

Nous disions en préambule que la question était risquée : parce que souvent, le débat glisse vers une injonction de voir les universités se limiter aux branches « utiles ».

Mais que veut dire « utiles » ?

On entend ainsi parfois parler de « branches décoratives » pour les branches éloignées de ce que l'on croit être les besoins du marché du travail, à savoir ; les lettres et sciences humaines seules trouvent grâce aux yeux des « utilitaristes » les branches 'techniques et scientifiques' - sans, soit dit en passant, que l'on sache où il faut ranger, dans cette classification simpliste, les études de droit et d'économie...

Mesdames, Messieurs,

Dans notre pays, les hommes politiques prêts à défendre une vision aussi étroitement utilitaire de l'Université sont, et c'est heureux ! peu nombreux.

Quant aux femmes politiques, je suis convaincue qu'elles sont encore moins nombreuses à défendre cette vision...

Ce serait d'ailleurs aller contre le législateur neuchâtelois qui, dans sa grande sagesse, a doté l'Université de trois missions :

« Assurer la transmission des connaissances nécessaires aux professions qui exigent une formation académique ».

« Favoriser l'éveil de l'esprit critique et préparer les étudiantes et les étudiants au travail scientifique ».

Et **« par ses recherches, contribuer à l'élargissement des connaissances et à leur mise en valeur au sein de la société. »**

L'Université doit donc aussi et peut-être d'abord ! être un lieu de réflexion et de transmission des savoirs, et surtout un lieu indépendant des pouvoirs économiques et politiques.

Elle a une autre mission encore, et c'est d'ailleurs celle qui correspond le mieux à l'image de l'Université dans la **population** : celle d'être le garant du **savoir**. Et ce savoir c'est dans les hautes écoles qu'il est conservé – et transmis !

Développer le savoir, sans considération d'utilité immédiate, dans le respect de la liberté scientifique et des exigences de la recherche fondamentale - voilà la mission de l'Université.

Mesdames, Messieurs,

Ce que nous venons de rappeler ne signifie pas que l'Université ne doit pas se préoccuper de l'« employabilité » de ses diplômé-e-s ! Et c'est précisément pour cela que le choix du thème du DIES est « responsable » !

Concernant l'employabilité d'ailleurs, la situation neuchâteloise est contrastée...

Une récente étude de l'OFS nous apprend en effet qu'un an après avoir obtenu leur master, 7.5% des diplômées et des diplômés de l'Université de Neuchâtel sont sans emploi.

C'est peu – mais c'est trop, les autres universités romandes, se situent toutes entre 5.5 et 9.6% et la moyenne nationale est de 4.8%.

Certes, une telle comparaison est grossière puisqu'il faudrait tenir compte à la fois du taux de chômage de la région et comparer par domaine d'étude. Néanmoins, cet indicateur joue son rôle. Il indique que l'Université doit se préoccuper de cette situation.

C'est la raison pour laquelle le mandat d'objectifs confié à l'Université pour la période 2014-2017 lui demandait, entre autres, « *de mettre en œuvre une stratégie (...) de facilitation de l'entrée dans le monde professionnel.* »

Mesdames, Messieurs,

L'Université partage ce constat, puisque cette stratégie figure dans son plan d'intention. Et l'Université est audacieuse, puisqu'elle porte cette question dans son DIES.

La transition entre les études et le marché premier du travail figurera en bonne place dans le *mandat d'objectifs 2019-2022*.

Oui, celui-ci est à bouts touchants ! Mais non ! Mesdames et Messieurs, je ne vous dévoilerai pas ici son contenu !... du moins pas tout son contenu.

Développer les actions destinées à favoriser l'insertion professionnelle des futurs diplômées et diplômés est essentiel.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons, en Suisse, une chance que la majorité des autres États européens n'a pas: nos jeunes ne connaissent pas un chômage massif.

Cela doit nous permettre de réfléchir et d'agir plus sereinement – au niveau des hautes écoles comme au niveau des formations du secondaire 2.

Il y a un équilibre à trouver entre une déconnexion totale des réalités du monde du travail et les missions ou les raisons d'être de l'Université : **l'enseignement et la recherche continueront à être au cœur de cette raison d'être de l'Université.**

Les travaux entre l'État et l'Université ont été menés dans un excellent état d'esprit, avec le souci, de part et d'autre, d'être transparents, de se dire les choses. Mieux encore: de travailler ensemble et non dans l'opposition, pour surmonter les difficultés auxquelles tant l'Université que l'État sont confrontés.

Je tenais à le relever – et à en remercier publiquement et sincèrement **le Conseil de l'Université et le rectorat** ! Surtout au terme d'une année 2018 extrêmement compliquée et difficile pour l'Université en terme financier !

Nous avons par un travail de conviction pu limiter la coupe à 1 million lors du vote en février 2018 du budget bis alors que la commission financière en exigeait 2 !

C'est grâce à votre approche pragmatique et constructive, Messieurs les membres du rectorat, que l'Université a surmonté cette épreuve !

Et je l'avoue volontiers :

Votre attitude positive, vos impulsions pour trouver des solutions aux problèmes m'ont redonné de l'énergie dans cette période extrêmement difficile !

Je tenais à vous en remercier très chaleureusement !

Le montant de l'enveloppe quadriennale n'est pas encore définitivement arrêté.

Mais il est une chose que j'affirme sans nuances.

C'est qu'il ne sera plus possible de continuer à demander impunément à l'Université d'économiser millions sur millions.

L'Université ne doit plus et ne peut plus être ce qu'elle a parfois été ces dernières années pour l'État – une variable d'ajustement budgétaire.

Soit on lui donne les moyens d'assumer les tâches qu'on lui confie, soit on lui demande explicitement d'engager une stratégie de décroissance.

En effet, ces dernières années, les moyens consacrés par l'État à l'Université n'ont pas stagné : ils ont diminué ! Ils ont diminué de 4.6%, soit 2.12 mio, entre 2012 et 2018 ; et cela, alors qu'en même temps le nombre d'étudiants augmentait de plus de 7%.

Des efforts considérables de rationalisation et de suppression de prestations ont été consentis.

Ne pas le reconnaître, exiger plus, ce serait tout d'abord irrespectueux et ensuite suicidaire.

C'est la raison pour laquelle, aussi, le Conseil d'État soutient les démarches en cours vis-à-vis de la Confédération pour que l'Université soit enfin dotée d'un nouvel outil de travail, d'un nouveau bâtiment.

C'est le projet 'UniHub', qui devrait permettre à l'Université de regrouper des activités d'enseignement et de recherche, mais aussi de développer certaines activités nouvelles, notamment dans le domaine de la formation continue – un domaine que l'Université souhaite développer - et elle a pour ce faire notre plein soutien.

Mesdames, Messieurs,

C'est la condition pour que l'Université de Neuchâtel maintienne la réputation, le rang qui sont les siens, pour qu'elle demeure, comme ces dernières années, dans le *top 20* mondial des meilleures universités de moins de 5'000 étudiants.

Car si l'Université ne devait avoir qu'une raison d'être, ce serait de contribuer à créer auprès de ses étudiantes et étudiants un esprit critique, la capacité de prendre de la distance, de ne rien admettre comme évident, de faire des liens, de construire une société qui évolue, qui défend des valeurs, qui innove, qui réfléchit, qui va parfois à contre-courant de la pensée dominante et qui laisse une place à chacune et chacun !

Elle doit, comme le mouvement féministe des années 1970, être convaincue que :

« *Nur tote Fische schwimmen mit dem Strom. Die Lebendigen wollen zur Quelle.* »

Que vive l'Université de Neuchâtel !